

M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. Ces deux séances n'ont pas duré moins de cinq heures chacune. Elles ont été consacrées à l'audition d'industriels et de négociants intéressés aux stipulations du traité qui concernent l'industrie des fers et des fontes.

Près de cent personnes, nous assure-t-on, ont été invitées par M. Herbet, ministre plénipotentiaire, qui remplit les fonctions de commissaire-général auprès du conseil supérieur, à se présenter devant le conseil, pour cette seule industrie.

Une vingtaine, parmi lesquelles on cite MM. le duc de Mortemart, le comte Benoit d'Azy, Léon Talbot, de Wendel, de Saint-Vigor, Martenot, Mirio, Baudry, Chayla (de la maison Moresne et Gail), etc., ont été entendues dans les séances de jeudi et de vendredi. Les autres sont convoqués pour cette semaine, pendant laquelle le conseil supérieur tiendra encore trois séances.

Ces quelques détails suffisent pour montrer que l'enquête recevra tout le développement qu'elle comporte. On peut dire, dès à présent, qu'il n'y en aura jamais en dans notre pays de plus solennel et de plus complète.

L'Empereur vient de décider que de nouveaux encouragements seront, pendant une période de douze ans, accordés à la production des cotons en Algérie. Une prime est allouée aux cotons qui seront expédiés à destination de France ou de l'étranger, à la condition que ces cotons seront égrenés, emballés et marqués suivant les usages du commerce, reconnus de qualité marchande et propres à être employés dans les filatures.

Cette prime, qui décroîtra successivement et sera payée dans les dix jours qui suivront l'expédition des cotons, est fixée, pour la campagne de 1860, au tarif ci-après :

Cotons longue soie, moins les basses qualités, trois francs; cotons de toutes autres espèces de basses qualités de longue soie, un franc.

Pour ménager la transition et donner le temps de nouer des relations qui doivent se créer entre le producteur et le commerce, les magasins de l'administration resteront pendant une période maximum de trois ans, ouverts aux cotons qui rempliront les mêmes conditions, et l'administration se chargera de les faire vendre pour le compte des producteurs sur le marché du Havre. Une prime est aussi attachée à ce mode d'encouragement; elle sera payée immédiatement après la réception des baies; mais elle sera inférieure de 30 % au tarif indiqué.

Un certain nombre d'ouvriers des départements auxquels des offres de travail ont été faites en Algérie, ont sollicité des permis de passage gratuit pour cette destination.

S. E. le ministre secrétaire d'Etat de l'Algérie et des colonies a invité M. l'intendant militaire de la 9<sup>e</sup> division militaire à délivrer, jusqu'à nouvel ordre, des permis d'embarquement gratuit à tous les ouvriers qui présenteront un certificat signé du maire ou du commissaire de police de la localité qu'ils habitent, constatant qu'ils sont de bonnes vie et mœurs, valides et qu'ils exercent une profession susceptible d'être utilisée au profit de la colonisation, telle que celle d'agriculteur, de terrassier, de charpentier, menuisier, charrois, etc.

Le *Courrier de l'Isère* publie le communiqué suivant :

« Quelques journaux ont parlé de remaniements administratifs à opérer sur la frontière de Savoie. Il en est résulté des craintes sur la possibilité du démembrement de quelques parties du département de l'Isère au profit d'un des nouveaux départements.

Ces craintes sont dénuées de fondement, et nous sommes autorisés à annoncer que M. le préfet de l'Isère en a reçu l'assurance. »

On annonce que le gouvernement doit soumettre au Conseil d'Etat un projet de remaniement de la loi de 1816 sur la brasserie, loi dont l'exercice n'a cessé de provoquer de la part des brasseurs français les plaintes et les réclamations les plus énergiques.

Des députations de la Moselle, de la Meuse et de la Marne ont eu l'honneur d'être reçues, dimanche, par l'Empereur, en audience particulière. Ces députations, par l'organe des députés des trois départements, M. le colonel Hennoque, ont exposé à Sa Majesté les desirs et les besoins des industriels et des populations de leurs départements; 1<sup>o</sup> l'exécution dans le délai le plus court possible, du chemin de fer de Metz à Ghalons par Verdun et Sainte-Menehould; 2<sup>o</sup> le prolongement du chemin de fer des Ardennes à travers les houblières de la Moselle jusqu'en Alsace, par Bitsch et Niederbronn; 3<sup>o</sup> la construction d'un canal latéral de la Moselle, et lui ont remis les pétitions qu'elles avaient mission de lui remettre.

Sa Majesté les a accueillies avec sa bonté ordinaire. Elle les a écoutées avec une grande bienveillance et leur a exprimé toute sa sympathie pour les populations qu'elles représentent, en leur donnant l'assurance que leurs vœux seraient examinés avec le plus vif intérêt et pris en grande considération.

Dans une de ses dernières séances, la Chambre belge a adopté sans débats, et à l'unanimité des 85 membres présents, le projet de loi ayant pour objet de concéder à la Société anonyme des chemins de fer de l'Est belge, un chemin de fer partant de Morialmé et aboutissant à la frontière française vers Givet.

Ce chemin de fer formera le prolongement de la voie ferrée concédée de Châtelaine à Morialmé, qui est en exploitation; il se raccordera au chemin de fer français des Ardennes (ligne de Reims à la frontière belge par Mézières, Charleville et Givet), qui, de son côté, est raccordé, par Epernay, au chemin de fer de Paris à Strasbourg et par Sedan, à la ligne vers Thionville et Metz.

L'établissement de cette nouvelle voie de communication internationale aura spécialement pour résultat d'augmenter les moyens de transport des charbons de la Lasse Sambre vers l'est de la France, au centre de la consommation des manufactures et usines de fer et au milieu de la population nombreuse des Ardennes françaises. et, en outre, de relier les gisements considérables de minerai que la ligne rencontrera sur son parcours, aux établissements métallurgiques situés en aval de Charleroi, dont le nombre et l'importance, et dont par suite aussi le besoin de s'approvisionner de matières premières, s'accroissent constamment.

On lit dans la *Revue artésienne* :

« Les travaux du chemin de fer de Bethune sont poussés avec célérité, et nous espérons que bientôt les houblières du Pas-de-Calais auront le privilège de faire arriver leurs produits, dans de bonnes conditions de transport, sur les grands centres manufacturiers.

Voici quelques renseignements puisés à bonne source :

La voie définitive de droite, partant de l'embranchement du chemin de fer du Nord à Ostricourt jusqu'à la station d'Henin-Liétard, est posée définitivement.

Au mois d'octobre 1860, cette ligne sera totalement terminée. — Incessamment on commencera les travaux de la station de Leus, de manière à ce que cette ligne puisse ainsi être livrée au public à la date du mois d'octobre 1860.

On établit en ce moment les *fontilles* à droite et à gauche pour les fondations du viaduc.

On lit dans le *Commerce* :

Il est un fait à constater à l'honneur de l'administration du chemin de fer du Nord, c'est que, contrairement à ce qui se passe dans les autres lignes, le commerce n'a qu'à se louer de l'exactitude avec laquelle se fait le service des marchandises en remboursement. Dans les vingt-quatre heures du paiement effectué, les fonds rentrent dans les mains des expéditeurs, tandis qu'avec les autres administrations de chemins de fer, il faut souvent attendre des semaines et des mois pour toucher le montant des marchandises expédiées et payées. Il n'y a cependant aucune raison pour qu'en n'apporte pas partout l'ordre et la célérité, dont l'administration du chemin de fer du Nord donne ainsi le bon exemple.

Une nouvelle invention, dont l'auteur est un ingénieur officier de Paris, vient, par ordre de l'empereur, d'être soumise à l'examen d'une commission spéciale du ministère de la guerre. Par un mécanisme des plus simples, l'inventeur aurait trouvé le moyen de rendre impossible le feu involontaire des armes de guerre, sans contrarier la manœuvre de ces armes, ni empêcher la rapidité de leur feu lorsqu'il a lieu par la volonté de celui qui en fait usage. L'application à l'arme de ce procédé, qui pourrait être également appliqué aux armes de chasse, éviterait les nombreux accidents dont les militaires et les chasseurs peuvent être victimes par le feu inattendu de leurs fusils.

Les Actes administratifs de la Préfecture du Nord. Le N° 11 du bulletin des Actes administratifs de la Préfecture contient les documents suivants :

1<sup>o</sup> Circulaire ministérielle fixant le taux de la prestation à payer pour obtenir l'exonération du service militaire.

2<sup>o</sup> Instructions à MM. les sous-préfets et maires concernant les engagements ou engagements volontaires et les remplacements par voie administrative.

3<sup>o</sup> Instructions diverses concernant le recrutement de l'armée, l'appel de la classe 1859, et les opérations des conseils de révision.

Voici l'ordre des opérations du conseil de révision pour l'arrondissement de Lille :

Lille (jeunes gens étrangers au département), lundi 21 mai, à midi.

Cysoing, samedi 26 mai, à midi.

Lille-Centre, le même jour, 4 h. après midi.

Lannoy, lundi 4 juin, à midi.

Lille-Nord-Est, le même jour, à 4 h. après midi.

Tourcoing-Nord, mardi 5 juin, à 11 h. du matin.

Tourcoing-Sud, le même jour, à 1 h. après midi.

La Bassée, mercredi 6 juin, à midi.

Haubourdin, le même jour, 4 h. après midi.

Armentières, jeudi 7 juin, à midi.

LA MODE ILLUSTRÉE.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lectrices la publication, à Paris, d'un journal destiné surtout aux jeunes dames, devant reproduire, par la gravure, dans leurs plus minutieux détails, tous les travaux féminins qui peuvent intéresser la famille, et donner toutes les évolutions de la Mode contemporaine.

LA MODE ILLUSTRÉE (tel est le titre du nouveau journal) paraîtra 52 fois par an, et ne coûtera que 12 francs; (envoyée directement par la poste, 50 c. de plus par trimestre.) et contiendra plus de 2,000 gravures et un grand nombre de patrons. On peut aussi s'abonner par trimestre, sans augmentation de prix: trois mois, 3 fr. (directement par la poste, 50 centimes de plus.)

Les quelques dessins du premier numéro que nous avons pu voir nous permettent d'affirmer la supériorité des gravures. Du reste, toutes les personnes amies des belles publications partageront notre opinion, car, en s'adressant directement (par lettre affranchie) à l'Administration de LA MODE ILLUSTRÉE, 56, rue Jacob, à Paris, sur leur simple demande, le premier numéro leur sera expédié gratis. Pour une dame ou une jeune demoiselle, nous ne connaissons pas de plus charmant cadeau qu'un abonnement à ce journal.

Le bureau de notre journal se charge de recevoir les abonnements.

TAXE DU PRIX DU PAIN dressée d'après les bases déterminées par l'arrêté municipal du 25 octobre 1855.

Prix du pain par pains d'un kilogramme 1/2 :

Pain de ménage, le kilogramme . . . . . 30 »  
 Pain de 2<sup>e</sup> qualité, idem . . . . . 33 50  
 Pain blanc, idem . . . . . 37 »  
 Pain de fleur (dit pain français, 125 gr.) . . . . . 6 »  
 Les deux pains . . . . . 11 »  
 Les quatre pains . . . . . 22 »  
 Les huit pains . . . . . 44 »

KERMESSSES.

Judi 17 mai (jour de l'Ascension).  
 Don, Nouveaux.

Dimanche 20 mai.  
 Aillennes-lez-Marais, Cysoing, Ennevelin, Fives, Frelinghien, Genech, Hellemmes, Moncheaux, Péronne et Radinghem.

Les sept écus sortis du bureau se trouveront leur régiment mener au bercail sous-officiers vice de la Fratés vers l'Afrique ments de la 16.

CAISSE Bulletin Sommes v nouveaux 30 demande Les opérati par MM. Fran directeurs.

ÉTA Du 8 au 1 20 filles.

Du 8 mai. — Juvier rotier, Du 9. — Xarand, époux l'Arc. Du 10. — G mis de bureau Richehomme, Jacques Baudé Dalé, 41 ans, Capelle, Hôpital Du 12. — A nagère, époux peule. Du 14. — C mier, époux d rue du Nord, ans, ouvrier et Plus 3 garç l'âge de 10 an

FA — L'épisc perdre son v Berons et de Mgr Char 13 août 178; cède de St- illustres mai Duguesclin.

— L'Aigl la séance du port de M. I voté la som de cinquartiers d

Qu lit dan

« Deux tel nal du Mour le mur d'a gagner le t temps, pù

« Cet éy quartier d qui s'étaie il y a une jusqu'à ce recherches venait peu

— La co Germain-e

Les hal des prix comptant pour cen des »

Dret uoi Id. Id. Id. Cachemi Drap de 14. de Cuir fait Satiu la 14. Draps b Satin Grand Vaste Velou AV sans au Chaq d'ordre chargée

Pont-à-Marcq, vendredi 8 juin, à 11 h. du matin.

Lille-Ouest, le même jour, à 4 h. après midi.

Roubaix, samedi 9 juin, à 11 h. du matin.

Lille-Sud-Est, samedi 16 juin, à midi.

Lille-Sud-Ouest, le même jour, à 2 h. après midi.

Seclin, samedi 23 juin, à 11 h. du matin.

Quesnoy-sur-Deûle, jeudi 28 juin, à midi.

Le samedi 30 juin, à midi, séance à la Préfecture pour l'admission des remplaçants et des substituants entre parents jusqu'au sixième degré, ainsi que pour la clôture de la liste départementale.

Le 11 juillet, le conseil de révision se réunira à la Préfecture, à deux heures, pour prononcer sur les demandes en exonération.

RECRUTEMENT — CLASSE DE 1859. Sous-répartition du contingent départemental fixé cette année à 3,301 hommes.

Arrondissement de Lille.

Cantons.	Nombre d'inscrits.	Contingent.
Armentières . . . . .	145	47
Cysoing . . . . .	170	55
Haubourdin . . . . .	173	56
La Bassée . . . . .	127	41
Lannoy . . . . .	147	48
Lille-Centre . . . . .	142	46
— Nord-Est . . . . .	159	52
— Ouest . . . . .	168	55
— Sud-Est . . . . .	159	52
— Sud-Ouest . . . . .	270	88
Pont-à-Marcq . . . . .	176	57
Quesnoy-sur-Deûle . . . . .	146	48
Roubaix . . . . .	357	116
Seclin . . . . .	210	68
Tourcoing-Nord . . . . .	173	57
— Sud . . . . .	218	71

A l'occasion du concours régional agricole, la ville d'Amiens organise des expositions d'horticulture, d'archéologie et de peinture qui auront un grand éclat, ainsi que des fêtes brillantes qui dureront trois jours et dont voici les principales dispositions :

Le samedi 26 mai, inauguration de la statue de Lhomond.

Le dimanche 27, remise des récompenses aux lauréats du concours régional.

Et enfin le lundi 28, grand défilé historique, représentant l'hommage féodal rendu à Amiens, en 1329, par Edouard III, roi d'Angleterre, au roi de France Philippe de Valois.

On annonce pour aujourd'hui à deux heures l'inauguration de l'orgue de Moulins-Lille.

Cet instrument sort des ateliers de MM. Merklin et Schutz, facteurs du bel orgue de Wazemmes, inauguré le mois de décembre dernier.

Sept sous-officiers appartiennent à un régiment belge, et parmi lesquels on comptait deux fils d'officiers supérieurs, arrivaient lundi à Lille, pour y contracter engagement.

Après avoir parcouru la ville dans tous les sens, les militaires belges se présentèrent au bureau de recrutement et demandèrent à contracter un engagement pour la légion étrangère.

« Pourquoi avez-vous quitté votre pays? leur demanda-t-on.

— Parce que nous voyons des camarades revenir chez nous portant des médailles et des croix gagnées au service de la France; nous voulons chercher à en gagner autant. »

LA MODE ILLUSTRÉE.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lectrices la publication, à Paris, d'un journal destiné surtout aux jeunes dames, devant reproduire, par la gravure, dans leurs plus minutieux détails, tous les travaux féminins qui peuvent intéresser la famille, et donner toutes les évolutions de la Mode contemporaine.

LA MODE ILLUSTRÉE (tel est le titre du nouveau journal) paraîtra 52 fois par an, et ne coûtera que 12 francs; (envoyée directement par la poste, 50 c. de plus par trimestre.) et contiendra plus de 2,000 gravures et un grand nombre de patrons. On peut aussi s'abonner par trimestre, sans augmentation de prix: trois mois, 3 fr. (directement par la poste, 50 centimes de plus.)

Les quelques dessins du premier numéro que nous avons pu voir nous permettent d'affirmer la supériorité des gravures. Du reste, toutes les personnes amies des belles publications partageront notre opinion, car, en s'adressant directement (par lettre affranchie) à l'Administration de LA MODE ILLUSTRÉE, 56, rue Jacob, à Paris, sur leur simple demande, le premier numéro leur sera expédié gratis. Pour une dame ou une jeune demoiselle, nous ne connaissons pas de plus charmant cadeau qu'un abonnement à ce journal.

Le bureau de notre journal se charge de recevoir les abonnements.

TAXE DU PRIX DU PAIN dressée d'après les bases déterminées par l'arrêté municipal du 25 octobre 1855.

Prix du pain par pains d'un kilogramme 1/2 :

Pain de ménage, le kilogramme . . . . . 30 »  
 Pain de 2<sup>e</sup> qualité, idem . . . . . 33 50  
 Pain blanc, idem . . . . . 37 »  
 Pain de fleur (dit pain français, 125 gr.) . . . . . 6 »  
 Les deux pains . . . . . 11 »  
 Les quatre pains . . . . . 22 »  
 Les huit pains . . . . . 44 »

KERMESSSES.

Judi 17 mai (jour de l'Ascension).  
 Don, Nouveaux.

Dimanche 20 mai.  
 Aillennes-lez-Marais, Cysoing, Ennevelin, Fives, Frelinghien, Genech, Hellemmes, Moncheaux, Péronne et Radinghem.

LA MODE ILLUSTRÉE.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lectrices la publication, à Paris, d'un journal destiné surtout aux jeunes dames, devant reproduire, par la gravure, dans leurs plus minutieux détails, tous les travaux féminins qui peuvent intéresser la famille, et donner toutes les évolutions de la Mode contemporaine.

LA MODE ILLUSTRÉE (tel est le titre du nouveau journal) paraîtra 52 fois par an, et ne coûtera que 12 francs; (envoyée directement par la poste, 50 c. de plus par trimestre.) et contiendra plus de 2,000 gravures et un grand nombre de patrons. On peut aussi s'abonner par trimestre, sans augmentation de prix: trois mois, 3 fr. (directement par la poste, 50 centimes de plus.)

Les quelques dessins du premier numéro que nous avons pu voir nous permettent d'affirmer la supériorité des gravures. Du reste, toutes les personnes amies des belles publications partageront notre opinion, car, en s'adressant directement (par lettre affranchie) à l'Administration de LA MODE ILLUSTRÉE, 56, rue Jacob, à Paris, sur leur simple demande, le premier numéro leur sera expédié gratis. Pour une dame ou une jeune demoiselle, nous ne connaissons pas de plus charmant cadeau qu'un abonnement à ce journal.

Le bureau de notre journal se charge de recevoir les abonnements.

TAXE DU PRIX DU PAIN dressée d'après les bases déterminées par l'arrêté municipal du 25 octobre 1855.

Prix du pain par pains d'un kilogramme 1/2 :

Pain de ménage, le kilogramme . . . . . 30 »  
 Pain de 2<sup>e</sup> qualité, idem . . . . . 33 50  
 Pain blanc, idem . . . . . 37 »  
 Pain de fleur (dit pain français, 125 gr.) . . . . . 6 »  
 Les deux pains . . . . . 11 »  
 Les quatre pains . . . . . 22 »  
 Les huit pains . . . . . 44 »

Pont-à-Marcq, vendredi 8 juin, à 11 h. du matin.

Lille-Ouest, le même jour, à 4 h. après midi.

Roubaix, samedi 9 juin, à 11 h. du matin.

Lille-Sud-Est, samedi 16 juin, à midi.

Lille-Sud-Ouest, le même jour, à 2 h. après midi.

Seclin, samedi 23 juin, à 11 h. du matin.

Quesnoy-sur-Deûle, jeudi 28 juin, à midi.

Le samedi 30 juin, à midi, séance à la Préfecture pour l'admission des remplaçants et des substituants entre parents jusqu'au sixième degré, ainsi que pour la clôture de la liste départementale.

Le 11 juillet, le conseil de révision se réunira à la Préfecture, à deux heures, pour prononcer sur les demandes en exonération.

RECRUTEMENT — CLASSE DE 1859. Sous-répartition du contingent départemental fixé cette année à 3,301 hommes.

Arrondissement de Lille.

Cantons.	Nombre d'inscrits.	Contingent.
Armentières . . . . .	145	47
Cysoing . . . . .	170	55
Haubourdin . . . . .	173	56
La Bassée . . . . .	127	41
Lannoy . . . . .	147	48
Lille-Centre . . . . .	142	46
— Nord-Est . . . . .	159	52
— Ouest . . . . .	168	55
— Sud-Est . . . . .	159	52
— Sud-Ouest . . . . .	270	88
Pont-à-Marcq . . . . .	176	57
Quesnoy-sur-Deûle . . . . .	146	48
Roubaix . . . . .	357	116
Seclin . . . . .	210	68
Tourcoing-Nord . . . . .	173	57
— Sud . . . . .	218	71

A l'occasion du concours régional agricole, la ville d'Amiens organise des expositions d'horticulture, d'archéologie et de peinture qui auront un grand éclat, ainsi que des fêtes brillantes qui dureront trois jours et dont voici les principales dispositions :

Le samedi 26 mai, inauguration de la statue de Lhomond.

Le dimanche 27, remise des récompenses aux lauréats du concours régional.

Et enfin le lundi 28, grand défilé historique, représentant l'hommage féodal rendu à Amiens, en 1329, par Edouard III, roi d'Angleterre, au roi de France Philippe de Valois.

On annonce pour aujourd'hui à deux heures l'inauguration de l'orgue de Moulins-Lille.

Cet instrument sort des ateliers de MM. Merklin et Schutz, facteurs du bel orgue de Wazemmes, inauguré le mois de décembre dernier.

Sept sous-officiers appartiennent à un régiment belge, et parmi lesquels on comptait deux fils d'officiers supérieurs, arrivaient lundi à Lille, pour y contracter engagement.

Après avoir parcouru la ville dans tous les sens, les militaires belges se présentèrent au bureau de recrutement et demandèrent à contracter un engagement pour la légion étrangère.

« Pourquoi avez-vous quitté votre pays? leur demanda-t-on.

— Parce que nous voyons des camarades revenir chez nous portant des médailles et des croix gagnées au service de la France; nous voulons chercher à en gagner autant. »

LA MODE ILLUSTRÉE.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lectrices la publication, à Paris, d'un journal destiné surtout aux jeunes dames, devant reproduire, par la gravure, dans leurs plus minutieux détails, tous les travaux féminins qui peuvent intéresser la famille, et donner toutes les évolutions de la Mode contemporaine.

LA MODE ILLUSTRÉE (tel est le titre du nouveau journal) paraîtra 52 fois par an, et ne coûtera que 12 francs; (envoyée directement par la poste, 50 c. de plus par trimestre.) et contiendra plus de 2,000 gravures et un grand nombre de patrons. On peut aussi s'abonner par trimestre, sans augmentation de prix: trois mois, 3 fr. (directement par la poste, 50 centimes de plus.)

Les quelques dessins du premier numéro que nous avons pu voir nous permettent d'affirmer la supériorité des gravures. Du reste, toutes les personnes amies des belles publications partageront notre opinion, car, en s'adressant directement (par lettre affranchie) à l'Administration de LA MODE ILLUSTRÉE, 56, rue Jacob, à Paris, sur leur simple demande, le premier numéro leur sera expédié gratis. Pour une dame ou une jeune demoiselle, nous ne connaissons pas de plus charmant cadeau qu'un abonnement à ce journal.

Le bureau de notre journal se charge de recevoir les abonnements.

TAXE DU PRIX DU PAIN dressée d'après les bases déterminées par l'arrêté municipal du 25 octobre 1855.

Prix du pain par pains d'un kilogramme 1/2 :

Pain de ménage, le kilogramme . . . . . 30 »  
 Pain de 2<sup>e</sup> qualité, idem . . . . . 33 50  
 Pain blanc, idem . . . . . 37 »  
 Pain de fleur (dit pain français, 125 gr.) . . . . . 6 »  
 Les deux pains . . . . . 11 »  
 Les quatre pains . . . . . 22 »  
 Les huit pains . . . . . 44 »

KERMESSSES.

Judi 17 mai (jour de l'Ascension).  
 Don, Nouveaux.

Dimanche 20 mai.  
 Aillennes-lez-Marais, Cysoing, Ennevelin, Fives, Frelinghien, Genech, Hellemmes, Moncheaux, Péronne et Radinghem.

LA MODE ILLUSTRÉE.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lectrices la publication, à Paris, d'un journal destiné surtout aux jeunes dames, devant reproduire, par la gravure, dans leurs plus minutieux détails, tous les travaux féminins qui peuvent intéresser la famille, et donner toutes les évolutions de la Mode contemporaine.

LA MODE ILLUSTRÉE (tel est le titre du nouveau journal) paraîtra 52 fois par an, et ne coûtera que 12 francs; (envoyée directement par la poste, 50 c. de plus par trimestre.) et contiendra plus de 2,000 gravures et un grand nombre de patrons. On peut aussi s'abonner par trimestre, sans augmentation de prix: trois mois, 3 fr. (directement par la poste, 50 centimes de plus.)

Les quelques dessins du premier numéro que nous avons pu voir nous permettent d'affirmer la supériorité des gravures. Du reste, toutes les personnes amies des belles publications partageront notre opinion, car, en s'adressant directement (par lettre affranchie) à l'Administration de LA MODE ILLUSTRÉE, 56, rue Jacob, à Paris, sur leur simple demande, le premier numéro leur sera expédié gratis. Pour une dame ou une jeune demoiselle, nous ne connaissons pas de plus charmant cadeau qu'un abonnement à ce journal.

Le bureau de notre journal se charge de recevoir les abonnements.

TAXE DU PRIX DU PAIN dressée d'après les bases déterminées par l'arrêté municipal du 25 octobre 1855.

Prix du pain par pains d'un kilogramme 1/2 :

Pain de ménage, le kilogramme . . . . . 30 »  
 Pain de 2<sup>e</sup> qualité, idem . . . . . 33 50  
 Pain blanc, idem . . . . . 37 »  
 Pain de fleur (dit pain français, 125 gr.) . . . . . 6 »  
 Les deux pains . . . . . 11 »  
 Les quatre pains . . . . . 22 »  
 Les huit pains . . . . . 44 »

Les sept écus sortis du bureau se trouveront leur régiment mener au bercail sous-officiers vice de la Fratés vers l'Afrique ments de la 16.

CAISSE Bulletin Sommes v nouveaux 30 demande Les opérati par MM. Fran directeurs.

ÉTA Du 8 au 1 20 filles.

Du 8 mai. — Juvier rotier, Du 9. — Xarand, époux l'Arc. Du 10. — G mis de bureau Richehomme, Jacques Baudé Dalé, 41 ans, Capelle, Hôpital Du 12. — A nagère, époux peule. Du 14. — C mier, époux d rue du Nord, ans, ouvrier et Plus 3 garç l'âge de 10 an

FA — L'épisc perdre son v Berons et de Mgr Char 13 août 178; cède de St- illustres mai Duguesclin.

— L'Aigl la séance du port de M. I voté la som de cinquartiers d

Qu lit dan

« Deux tel nal du Mour le mur d'a gagner le t temps, pù

« Cet éy quartier d qui s'étaie il y a une jusqu'à ce recherches venait peu

— La co Germain-e

LA MODE ILLUSTRÉE.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lectrices la publication, à Paris, d'un journal destiné surtout aux jeunes dames, devant reproduire, par la gravure, dans leurs plus minutieux détails, tous les travaux féminins qui peuvent intéresser la famille, et donner toutes les évolutions de la Mode contemporaine.

LA MODE ILLUSTRÉE (tel est le titre du nouveau journal) paraîtra 52 fois par an, et ne coûtera que 12 francs; (envoyée directement par la poste, 50 c. de plus par trimestre.) et contiendra plus de 2,000 gravures et un grand nombre de patrons. On peut aussi s'abonner par trimestre, sans augmentation de prix: trois mois, 3 fr. (directement par la poste, 50 centimes de plus.)

Les quelques dessins du premier numéro que nous avons pu voir nous permettent d'affirmer la supériorité des gravures. Du reste, toutes les personnes amies des belles publications partageront notre opinion, car, en s'adressant directement (par lettre affranchie) à l'Administration de LA MODE ILLUSTRÉE, 56, rue Jacob, à Paris, sur leur simple demande, le premier numéro leur sera expédié gratis. Pour une dame ou une jeune demoiselle, nous ne connaissons pas de plus charmant cadeau qu'un abonnement à ce journal.

Le bureau de notre journal se charge de recevoir les abonnements.

TAXE DU PRIX DU PAIN dressée d'après les bases déterminées par l'arrêté municipal du 25 octobre 1855.

Prix du pain par pains d'un kilogramme 1/2 :

Pain de ménage, le kilogramme . . . . . 30 »  
 Pain de 2<sup>e</sup> qualité, idem . . . . . 33 50  
 Pain blanc, idem . . . . . 37 »  
 Pain de fleur (dit pain français, 125 gr.) . . . . . 6 »  
 Les deux pains . . . . . 11 »  
 Les quatre pains . . . . . 22 »  
 Les huit pains . . . . . 44 »

KERMESSSES.

Judi 17 mai (jour de l'Ascension).  
 Don, Nouveaux.

Dimanche 20 mai.  
 Aillennes-lez-Marais, Cysoing, Ennevelin, Fives, Frelinghien, Genech, Hellemmes, Moncheaux, Péronne et Radinghem.

LA MODE ILLUSTRÉE.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lectrices la publication, à Paris, d'un journal destiné surtout aux jeunes dames, devant reproduire, par la gravure, dans leurs plus minutieux détails, tous les travaux féminins qui peuvent intéresser la famille, et donner toutes les évolutions de la Mode contemporaine.

LA MODE ILLUSTRÉE (tel est le titre du nouveau journal) paraîtra 52 fois par an, et ne coûtera que 12 francs; (envoyée directement par la poste, 50 c. de plus par trimestre.) et contiendra plus de 2,000 gravures et un grand nombre de patrons. On peut aussi s'abonner par trimestre, sans augmentation de prix: trois mois, 3 fr. (directement par la poste, 50 centimes de plus.)

Les quelques dessins du premier numéro que nous avons pu voir nous permettent d'affirmer la supériorité des gravures. Du reste, toutes les personnes amies des belles publications partageront notre opinion, car, en s'adressant directement (par lettre affranchie) à l'Administration de LA MODE ILLUSTRÉE, 56, rue Jacob, à Paris, sur leur simple demande, le premier numéro leur sera expédié gratis. Pour une dame ou une jeune demoiselle, nous ne connaissons pas de plus charmant cadeau qu'un abonnement à ce journal.

Le bureau de notre journal se charge de recevoir les abonnements.